

La lettre **e** infos



de Montboucher
sur Jabron

N°04

Mai
2016



Viarigi en quelques mots

Situé dans le Piémont, le village de Viarigi, 971 habitants, se reconnaît de loin par sa haute tour construite dans les années 1400. Son monument le plus caractéristique ? La paroisse de San Marziano, un des plus beaux exemples de l'art roman en Italie.

La réputation de Viarigi est également liée à son festival Saltinpiazza qui réunit chaque été des artistes de la rue et à la qualité de ses crus produits sur place, le célèbre vin d'Asti.

Pour se rendre de Montboucher à Viarigi, il faut parcourir 446 kilomètres en un peu plus de 5 heures de trajet par autoroute.

On le pressentait depuis quelque temps, c'est désormais chose faite. Depuis début mars, le Comité de jumelage est constitué avec à sa tête Caroline Mermin, Montbouchéroise qui fait partie de l'association culturelle franco-italienne Drome-Ardèche (Assofital) : « Un projet de jumelage figurait parmi les intentions de notre association mais il n'était pas évident de trouver une commune italienne encore non jumelée » a indiqué Caroline Mermin lors de la création du comité. Nous avons appris finalement l'existence de Viarigi et sommes entrés en contact avec son maire, Francesca Ferraris qui s'est de suite déclarée très intéressée ».

Ensuite l'association est allée frapper à la porte de la mairie et a notamment rencontré Frédéric Voisin, conseiller municipal et « Monsieur jumelage » de la municipalité. N'oublions pas que la liste « Montboucher Horizon 2020 » conduite par Bruno Almorici avait fait de la création d'un comité de jumelage une de ses promesses de campagne. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour que le projet aboutisse, y compris le fait que de nombreuses familles montbouchéroises ont des racines italiennes.

De fait, la commune donne les orientations et coordonne ce comité de pilotage, qui, aujourd'hui, jette les bases d'une collaboration avec le village italien : « Une première délégation montbouchéroise va se ren-

« Benvenuto Viarigi ! »

« Bienvenue Viarigi ! ». Depuis deux mois, un comité de jumelage travaille à jeter des bases solides de coopération avec le village de Viarigi. C'est une des promesses de campagne qui se concrétise.

Le conseil d'administration
du comité de jumelage



dre en mai ou juin à Viarigi pour voir de quelle manière pourraient s'articuler les échanges en terme sportifs, culturels ou patrimoniaux » indique Frédéric Voisin. Quelques idées émergent déjà comme celle d'organiser un tournoi de football entre jeunes ou de trouver un référent en italien qui pourrait donner des cours de conversation. L'important est de solidifier les liens, de tisser des relations entre générations afin que perdure par la suite ce bel esprit de jumelage ». A cet effet, l'engouement constaté lors de la réunion fondatrice de mars dernier, une quarantaine de personnes présentes, est un bon signe. Un nombre qui n'est pas limitatif comme le précise Frédéric Voisin : « Des personnes, hors de la commune, peuvent se rallier à nous, elles seront les bienvenues » ajoute Frédéric Voisin.

Dans notre calendrier, nous avons comme objectif de sceller notre union, le serment de jumelage, à l'occasion de la fête du village en juin 2017 ».

Un budget maîtrisé et toujours porté vers l'investissement

Dans un contexte où les dotations de l'État s'amenuisent d'année en année et où les charges pèsent de plus en plus sur les finances communales, le budget 2016 de Montboucher, même contraint, laisse la part belle aux investissements.

1 150 000 euros

Le montant des investissements prévu pour 2016

40 000 euros

Le montant des subventions attribuées cette année aux associations.

Fonctionnement

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat : + 267 204 euros dont une partie servira à alimenter la section investissements

Recettes prévues	1.539.197 €
Recettes réalisées	1.649.910 €
Différence	110.713 €
	Soit + 7,19 %

Charges prévues	1.054.223 €
Charges réalisées	997.623 €
Différence	- 56.800 €
	Soit - 5,40 %

TAXES LOCALES 2015

COMMUNES	TH 2015	COMMUNES	FB 2015	COMMUNES	FNB 2015
SAULCE SUR RHONE	3,10	SAULCE SUR RHONE	7,46	MANAS	33,02
SAVASSE	5,35	SAVASSE	8,51	SAULCE SUR RHONE	33,95
MONTBOUCHER	7,32	LA COUCOURDE	8,97	BONLIEU/ROUBION	37,58
CHATEAUNEUF	7,72	ROYNAC	9,45	ROYNAC	37,68
LA TOUCHE	7,87	MANAS	9,90	CHATEAUNEUF	39,18
LA COUCOURDE	7,95	LA TOUCHE	10,20	SAVASSE	39,34
LA BATIE ROLLAND	8,11	PUYGIRON	10,88	LA COUCOURDE	40,51
CONDILLAC	8,42	PORTES EN VALDAINE	11,08	CONDILLAC	43,05
MANAS	9,00	SAUZET	11,43	LA TOUCHE	44,00
ROYNAC	9,44	ROCHEFORT	11,74	PORTES EN VALDAINE	44,91
ALLAN	9,54	LES TOURRETTES	11,81	ANCONE	45,00
ROCHEFORT	9,61	LA BATIE ROLLAND	12,65	SAUZET	45,47
SAUZET	9,80	ALLAN	12,73	LA LAUPIE	46,72
CLEON D'ANDRAN	9,93	CONDILLAC	12,76	ALLAN	47,34
LES TOURRETTES	10,27	ST GERVAIS/ROUBION	13,15	ST GERVAIS/ROUBION	48,68
PORTES EN VALDAINE	10,56	CHATEAUNEUF	13,18	CHAROLS	50,11
PUYGIRON	10,57	MONTBOUCHER	13,26	MARSANNE	51,13
ESPELUCHE	10,68	LA LAUPIE	13,45	PUYGIRON	54,05
ANCONE	11,00	MARSANNE	13,78	LA BATIE ROLLAND	55,54
LA LAUPIE	11,07	ESPELUCHE	13,82	ST MARCEL LES SAUZ.	58,67
CHAROLS	11,22	BONLIEU/ROUBION	14,37	MONTBOUCHER	59,55
MARSANNE	11,60	CHAROLS	15,96	LES TOURRETTES	59,88
ST GERVAIS/ROUBION	11,88	CLEON D'ANDRAN	16,10	CLEON D'ANDRAN	61,47
BONLIEU/ROUBION	12,25	ANCONE	16,50	ROCHEFORT	63,54
ST MARCEL LES SAUZ.	13,93	ST MARCEL LES SAUZ.	18,78	ESPELUCHE	67,83
MONTELMAR	14,09	MONTELMAR	20,54	MONTELMAR	67,85
Moyenne	9,70	Moyenne	12,79	Moyenne	49,08
Médiane	9,87	Médiane	12,74	Médiane	47,03

Même si le taux de la taxe d'habitation est passé de 7,32 % à 7,50 %, il demeure largement en dessous des taux moyens de l'agglomération. Les taux du foncier bâti (13,26 %) et du foncier non bâti (53,55 %) demeurent en revanche inchangés.

TH : taxe d'habitation

FB : foncier bâti

FNB : foncier non bâti



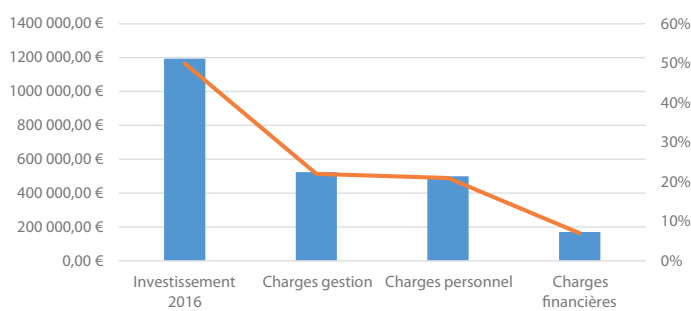
à Pascale Blache
(1ère Adjointe déléguée aux Finances)

Investissements 2016 : les principales actions

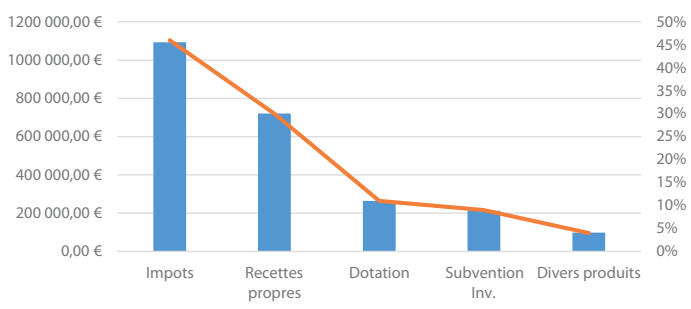
Cette année, pas de ligne budgétaire sur de grands projets. Une pause relative. Un certain nombre d'actions sont programmées. Parmi elles, on retiendra :

- le poste urbanisme-réseaux-voirie (850 000 euros) : près de la moitié est consacrée à l'aménagement des voies d'accès et à l'arrivée des réseaux aux deux lotissements en voie de création (« Grands Chênes » et « Vignes de St Martin ». Par ailleurs, 82 000 euros sont débloqués pour la rénovation de l'éclairage public et 70 000 euros pour l'entretien des chemins communaux.
- la refonte des vestiaires du stade de football (125 000 euros) avec notamment une mise aux normes.
- la pose de nouvelles caméras de vidéo surveillance (20 000 euros) pour lutter contre les incivilités et dégradations.

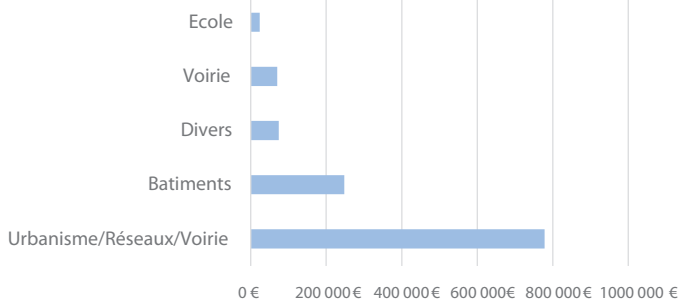
Dépenses 2016



Recettes 2016



Dépenses Investissement 2016



Les budgets des communes sont de plus en plus contraints. Quelle est la situation à Montboucher ?

« Nous devons faire face à deux principaux problèmes. Le premier relève des dotations de l'Etat qui, cette année, diminuent de 27 561 euros. Le second porte sur l'augmentation de nos charges. A titre d'exemple, la commune a dû dépenser 11 000 euros pour le recensement 2016. Ou bien encore nous devons supporter la hausse du fond de péréquation (montant de solidarité des « communes aisées » aux communes qui le sont moins) qui a quasiment doublé en deux ans. Tout cela se traduit par un solde négatif de 76 000 euros depuis 2014 ».

Quelles sont vos marges de manœuvre ?

« Elles passent par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement qui peut prendre diverses formes à l'image de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin.

Cette maîtrise ainsi que la vente d'actifs, nous évite ainsi de recourir à de nouveaux emprunts. Notre taux d'endettement est d'ailleurs aujourd'hui redevenu tout à fait raisonnable et s'inscrit dans la moyenne des communes de notre strate ».

Pour autant la commune continue t-elle d'investir ?

« Bien sûr ! Même si, après plusieurs années de fort investissement pour mener notamment à bien les programmes de rénovation du centre village et de l'église, le budget 2016 se veut provisoirement un peu moins important (voir encadré sur les principales actions). Mais nous réfléchissons à la concrétisation d'autres projets d'envergure.

Par ailleurs, il y a des secteurs, source de dynamisme, auxquels nous souhaitons apporter une contribution pérenne. C'est le cas du tissu associatif. C'est ainsi qu'en 2016, 40 000 euros de subventions sont de nouveau attribués aux diverses associations montbouchéroises ».

Portrait d'entrepreneur

Christophe Manent

Le troisième volet de cette rubrique est consacré à Christophe Manent dont la société est implantée depuis 2009 à Montboucher

« Ici, sur la zone de Fontgrave qui est particulièrement bien desservie, nous sommes vraiment aux premières loges ». Voilà un entrepreneur d'autant plus heureux que son entreprise « Manent-Façades VRC », créée en 2009, ne cesse de progresser. Christophe Manent, à qui l'on doit notamment la rénovation de la façade de la mairie de Montboucher, dirige aujourd'hui 12 salariés contre 3 au moment du lancement de sa société.

Les clefs de son succès ? Son expérience et son savoir-faire en premier lieu. Christophe Manent connaît son métier sur le bout des doigts puisqu'il a exercé comme salarié façadier pendant plus de 20 ans. De quoi en connaître toutes les facettes.

« Manent façades VRC » qui œuvre tant dans le neuf que dans la rénovation de façades, principalement dans la Drôme, peut s'appuyer sur les marchés publics (60 % de son activité) et privés ainsi que sur les marchés aux particuliers. Avec, de plus, un nouvel atout dans sa manche : l'isolation thermique par l'extérieur : « Outre la certification Qualibat, la société possède depuis deux ans le label RGE (Reconnu Grenelle de



l'Environnement). Cela nous ouvre de nouvelles portes car ces labels sont obligatoires pour que les particuliers puissent obtenir des subventions de la part de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) assure Christophe Manent.

Enfin le façadier montbouchérois sait aussi parfaitement s'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle : « Les modes changent, les couleurs de peinture sont plus contemporaines et moins classiques ».

Résultat, « Manent façades VRC » a son carnet de commandes rempli jusqu'à la fin de l'année : « A une époque, notre visibilité de marchés s'étalait même sur deux ans mais je ne vais pas me plaindre eu égard au contexte économique assez dur » constate Christophe Manent.

Christophe Manent est très famille. A ses côtés, Corinne, son épouse, s'occupe de l'administratif et de la comptabilité, et Romain, son fils, a créé « Manent Isolation » : « Il sera naturellement appelé à prendre ma succession dans quelques années. C'est dans la logique des choses » confie Christophe Manent.

Un si bel été culturel !

Sous l'impulsion d'Anne Avrila, conseillère déléguée à la culture, quatre manifestations d'envergure vous sont proposées cet été. Une première à Montboucher !

BLUES ET GOSPEL A TUE TÊTE



11 juin, à l'église et pendant près de deux heures, trois groupes (Gospel Ensemble, Golden Grape Singers et Swing Low Quintet) revisiteront les grands standards du blues et du gospel. Ce spectacle intitulé « Blue sunday » remet en perspective deux formes musicales à l'origine de l'ensemble des musiques populaires afro américaines. Participation libre.

ROCK CELTIQUE

Dans le cadre des « off's » de Montelimar Agglo Festival, le groupe Mask Ha Gaz se produira le 21 juillet à 20h30 au théâtre de verdure. Sa

musique oscille entre ska et rock celtique.

De l'énergie à revendre pour ce groupe breton déjà auteur de trois albums studio et de deux allbums live. Concert gratuit.

COLINE SERREAU CHANTE...

Coline Serreau est protéiforme. On connaît la femme cinéaste, la femme engagée...

Les Montbouchérois auront l'occasion de la découvrir en femme choriste avec sa formation « La chorale du Delta ». Cette dernière interprétera le 29 juillet à 21h à l'église de nombreuses œuvres de musique classique ainsi que quelques gospels. Entrée gratuite.

MOZART A L'HONNEUR



C'est l' incontournable festival français sur Mozart : « Saoû chante Mozart » fera étape à Montboucher le mardi 19 juillet à 20h30.

Dans l'église restaurée, vous pourrez admirer la virtuosité du quatuor Asasello qui interprétera notamment le quatuor à cordes en mi bémol Majeur KV 428 de Mozart. Entrée payante.

Les

rendez-vous

30 avril - 21 mai : Tournoi « Grand Prix » sur les courts de tennis 06.80.62-65.67

Du 3 au 5 juin : championnat de France 3e division dames-Golf de la Valdaine 04.75.00.71.33

25 juin : fête de la Mjc

25 et 26 juin : fête votive (voir programme joint)

1 septembre : don du sang entre 16h30 et 19h à la salle des fêtes.

9 septembre : forum des associations à la Mjc à partir de 16h. 07.84.11.07.46

17 septembre : soirée antillaise avec initiation salsa à la salle des fêtes à 20h 07.84.11.07.46

17 et 18 septembre : journées du patrimoine

Du 17 au 24 septembre : exposition patrimoine de Montboucher

1 octobre : concert Odyssée chante Monteverdi à 20h à l'église de Montboucher 04.75.46.08.14. Entrée gratuite.

7 octobre : goûter de la semaine bleue à la salle des fêtes à 14h 04.75.46.08.14

22 octobre : concours de jeux vidéo et jeux de société 07.84.11.07.46

22 et 23 octobre : grand prix de la Ligue Rhône-Alpes jeunes au Golf de la Valdaine 04.75.00.71.33